



Bâtiment

PLAN DE MASSE

Logement T1

Logement T2

Logement T3

Logement T4

Logement T5

Date de Mise à jour : 03 05 2024

REALITES PROVISOIRES

Nota 1: Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution.
Nota 2: Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les surfaces ainsi que l'emplacement des équipements et le mobilier sont mentionnés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.
Nota 3: Les surfaces des placards sont comprises dans la surface des pièces où ils se situent.
Nota 4: L'implantation des meubles évier et autres éléments de cuisine des T3, T4 et T5 de l'opération est indicative, et permet de visualiser le positionnement des arrivées et évacuations d'eau à la livraison du logement.